ensa-normandie.fr
École nationale supérieure d'architecture de Normandie

STAGE – RÉVISION PLUI – VILLE D'ANGERS

STAGE (Offre Entreprise)
ANGERS

L'entreprise

Ville d'Angers

Vos missions

Stage rémunéré – Angers Loire Métropole
proposition de stage à réaliser au sein de la Direction Aménagement et Développement des Territoires d'Angers Loire Métropole, et plus précisément au Service Autorisations du Droit des Sols.

- MISSION : Réaliser des guides pratiques à la destination des habitants d'Angers (clôture, modification de façade, isolation thermique par l'extérieur, annexe et extension en priorité).
- PROFIL : Etudiant(e) en Licence / Master en Architecture, Urbanisme, Aménagement du territoire ou en Graphisme, Communication ayant un intérêt pour l'architecture et l'urbanisme.
- DUREE : 4 à 6 mois, la date de début de stage peut être adaptée en fonction des candidats.

Ce stage, à temps complet (35h/semaine), sera rémunéré au tarif en vigueur.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard le 25 mai 2025, à l'adresse suivante : man.navarian@ville.angers.fr

Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez contacter :

- Karine TURGIS, Responsable du Service Autorisations du Droit des Sols, et tutrice du stage

Karine.TURGIS@ville.angers.fr
Tel : 02.41.05.50.73
ou

- Armelle MARRIERE-DONZE, Responsable du Service de la Planification Urbaine

Armelle.MARRIEREDONZE@angersloiremetropole.fr
Tel : 02.41.05.51.64